



COMITE REGIONAL DU GRAND EST

COMITE DES VOSGES

**Maison des Associations Quartier de la Magdeleine
Entrée 12
88000 EPINAL**

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 5 décembre 2020

Ouverture de la réunion à 14 h 30 par le Président du CD 88, M. Joël BLAISE en présence de tous les membres du comité, à l'exception de Mrs MAYER Claude et RETOURNAY Gonzague excusés

Mot du Président

Celui-ci est inclus dans le document remis à tous les participants. M. Joël BLAISE préside pour la dernière fois l'assemblée générale du comité, ayant décidé de ne plus se présenter à ce poste, mais de rester au service du comité. (*annexe 1*)

Appels des sociétés : Tous les Clubs sont présents ou représentés (le CLUB de la Vierge ayant rejoint l'assemblée en cours de séance)

Sont également présents : M. le Maire de VINCEY, Thierry GUILLOT qui nous a mis gracieusement à disposition la salle polyvalente, M. Pascal DUCHENE, responsable de la commission de discipline du Grand Est.

Le comité olympique est représenté par M. Jean Marie DANIEL vice président. La Ligue Grand Est est également représentée par M. Allan ABDELFAZI, la présidente Mme SCHMITT, et son époux membre de la FFPJP ne pouvant se déplacer compte tenu des restrictions sanitaires,

Sont excusés M. VIRY député, M. VANSSON président du conseil départemental. En ce qui concerne le sport adapté, suite au changement du poste de président en cours, il n'est pas représenté.

M. BLAISE soumet à l'assemblée de voter pour Approbation du P.V. de la dernière assemblée
Générale : Contre : 0 - abstention 0 - Approuvée à l'unanimité.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale 2019 est adopté à l'unanimité

M. BLAISE informe l'assemblée du changement de président à la tête du club de la Bresse en la personne de M. Luc HOLVECK.

Annonce de la création d'un nouveau club dont le président est M. Allan ABDELFAZI et dissolution du club d'Igney. M. ABDELFAZI votera pour le compte du club d'Igney, la dissolution n'intervenant qu'au 31 décembre 2020.

M. Blaise demande à l'assemblée de procéder à une minute de silence en hommage à toutes les personnes qui nous ont quittées depuis la dernière réunion.

Suivant l'ordre du jour, il est procédé à l'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire concernant d'une part la modification des statuts et du règlement intérieur.

- Statuts : modification du siège social compte tenu de la vente du local de l'ancien siège et de la prise de possession d'un nouveau local à la maison des Associations.
- Règlement intérieur : modification de l'article 4 composition des commissions. M. ABDELFADI rappelle les modifications proposées annoncées déjà précisées à chaque club.

Il est rappelé que les comptes-rendus des réunions des commissions doivent être envoyés au président du comité et secrétaire général pour publication sur le site du CD. Le président du CD est membre de droit de toutes les commissions. Il n'est pas compté dans le nombre des membres de chaque commission.

Ces modifications après soumission au vote sont acceptées à l'unanimité.

Parole est donnée aux représentants de chaque commission.

M. CLAUDEL en tant que secrétaire général du comité des Vosges et qui a décidé de ne plus se présenter au comité, nous présente son rapport moral adopté à l'unanimité. (*annexe 2*)

M. PAULUS Trésorier présente son rapport financier faisant ressortir un **bénéfice de 26 197,59 €**. Ce montant tient compte de la vente du local rue d'Ambrail soit **17 824,06 €**. Document joint au livret.

Intervention de Mme GUINEPAIN qui représente les vérificateurs aux comptes. Elle précise que suite aux vérifications effectuées, aucune observation particulière n'est à faire. Quitus est donné au trésorier.

Nous passons au vote pour le budget présenté qui est approuvé à l'unanimité.

Question : M. Rampazzo souhaite avoir le détail de tous les comptes à l'actif du CD.

M. Paulus communique : à ce jour la trésorerie du CD est ainsi répartie :

Compte courant : 10 348,45 € - Livret 37 528,94 € - Tonic + 69 349,15 € - livret CE 445,25 € - Caisse espèces 92,85 € soit un total d'actif de 117 764,64 €

Commission calendrier compétitions. M. Daniel BENOIT présente son compte rendu joint (*annexe 3*)

Pour l'année 2021, nous attendons les décisions prochaines en raison de la crise sanitaire, pour l'organisation des championnats et concours.

Commission technique – « Jeunes » Rapport présenté par M. Denis LAURAIN (*annexe 4*)

Commission de discipline : M. Yvon PAPELIER présente son rapport (annexe 5)

Il rappelle que lors des renouvellements de licence les adresses soient remises à jour car trop sont erronées. Cela pose des difficultés lors des envois des courriers aux joueurs convoqués par la commission.

Les contrôles d'alcoolémie pourront être effectués sur des personnes qui présentent des signes d'ivresse, en cas de présence de notre médecin sur place. Actuellement, ce contrôle ne peut être effectué qu'au tirage au sort.

Le club de CAPAVENIR a mis en place une charte de « bonne conduite » avec ses licenciés, ainsi ils peuvent prendre des sanctions à l'encontre des joueurs n'ayant pas un bon comportement sur les terrains. Un modèle à suivre peut être ?

Commission d'arbitrage : 2020 étant une année presque blanche pas de remontées d'incidents pour le peu de compétitions organisées.

Le tir de précision organisé à la SOBA a été une réussite tout comme le trophée mixte à la Bresse, grâce à l'action des bénévoles, arbitres et dirigeants des clubs concernés.

Nous constatons généralement une baisse des incidents, peut être grâce à l'action des présidents au sein de leur club. Ces derniers doivent insister pour que des candidats se présentent à l'examen d'arbitre en vue de la mise en application de l'obligation d'un arbitre par club notamment. La difficulté étant la modification des conditions d'examens qui seront désormais assurés par les ligues régionales et non plus par les comités de chaque département. Cela entraînera des frais supplémentaires.

La réunion annuelle d'arbitrage devrait avoir lieu comme chaque année en février après l'établissement définitif du calendrier, mais là aussi, nous attendons les décisions gouvernementales.

Commission Sport Adapté et Terrains championnats: RAS

Commission Championnat de France Triplette Féminin. M. Allan ABDELFAZI présente son rapport (annexe 6)

Présentation du budget prévisionnel par M. PAULUS. Ce poste est difficile à établir compte tenu de l'incertitude sur l'année 2021. Malgré tout, ce budget est adopté à l'unanimité.

Présentation du palmarès 2020 et remise des récompenses.

Champions des Vosges de tir de précision – Coupe Bernard Duc et Coupe des Vosges – Trophée triplette mixte

Remise des diplômes fédéraux

Brevet initiateur : Mme Lindsay LARUE, Mrs Aurélien FRATTINI, Cédric ZAMBONIN.

Recyclage éducateur BF 1 : Mrs Didier CASTRO, Pascal FRANZ, Philippe PEIXOTTO, François THIEBAUT,

BF éducateur 1^{er} degré : Mme Linda LARUE, M. Nicolas BAZIN.

Diplôme d'honneur de la Fédération : Mmes Evelyne TREIBER, Mireille DEPAOLI, Mrs Michel BARBIER, Denis LAURAIN, Gonzague RETOURNAY.

Médaille de bronze: Mme Sylvie PETITNICOLAS, Mrs Daniel BENOIT, Yannick MERY, Yvon PAPELIER,

Médaille d'argent : Mrs Allan ABDELFAZI, François CLAUDEL, Gaston DANIEL, Jean Marie MANGIN, Claude MAYER, et Sylvain FRATTINI (hors membre du comité)

Trophée : Mrs Bernard BICHOTTE, Lucien BERTRAND, Jean Maire DANIEL, Philippe PAULUS.

Une pause est proposée à tous

Reprise de la séance.

M. le Maire de VINCEY M. Thierry GAILLOT, prend la parole brièvement : « j'ai été enchanté de vous accueillir pour cette assemblée annuelle. Avec Joël nous nous connaissons depuis longtemps puisqu'il était mon entraîneur de football. La salle qui vous accueille vous aurait permis d'organiser un repas à la suite de votre réunion, mais hélas cela n'est pas possible, c'est bien dommage. Prenez soin de vous et de vos proches »

Election du nouveau comité Présentation des 29 candidats.

Mrs Sylvain FRATTINI et Kim MEDDOUR responsables du scrutin appellent les présidents de club ou leurs représentants à se présenter pour voter par ordre d'appel.

Il est rappelé qu'il est impératif de barrer 8 candidats minimum sur la liste (21 personnes seront élues) pas de rature, on peut barrer plus de 8 candidats éventuellement.

Après vérification que tous les clubs ont exprimé leur suffrage, les responsables du scrutin se retirent pour le dépouillement qui s'annonce assez long.

M. BLAISE communique quelques informations de la FFPJP. Un grand flou s'installe sur la saison 2021, la priorité sera donnée aux championnats départementaux et de France. Les autres compétitions seront subordonnées à l'évolution de la situation sanitaire.

En ce qui concerne les championnats GRAND EST/Ligue, là aussi ils seront soumis à l'évolution de la situation.

Le responsable de la commission d'éthique et déontologie de la FFPJP ayant démissionné, un nouveau responsable sera nommé prochainement.

Le congrès de la FFPJP 2020 devrait avoir lieu en mars 2021 à Evian sous toutes réserves.

Pour le championnat de tir de précision, il était prévu tous les 2 ans mais il reste en suspens toujours pour les mêmes raisons.

L'AG du GRAND EST, doit se tenir à ST AVOLD le 6 février 2021 sauf changement. La date butoir pour s'inscrire comme membre est fixée au 15/12/2020.

Questions diverses :

M. PAULY président du Club d'Eloyes avait posé par écrit diverses questions destinées au nouveau comité avant l'élection.

Voici quelques réponses

Pour la date limite d'inscription des équipes CDC-CRC initialement prévu au 31 décembre 2020, attendre fin janvier 2021 car en fonction des suites de l'épidémie, les reprises de licence seront difficiles. L'établissement du calendrier des compétitions sera donc retardé.

La journée des dirigeants qui devait avoir lieu à Bruyères cette année ayant été annulée du fait de la crise sanitaire, ce club est prioritaire pour son organisation l'année prochaine. Nous notons la candidature d'Eloyes si besoin.

Maintien de l'AG à Eloyes pour 2021, le nouveau comité en décidera.

Concernant la commission féminine comme prévu, celle-ci a été intégrée dans le règlement intérieur du CD et votée précédemment.

Renouvellement des licences : ce poste serait assuré par M. Joël BLAISE si réélu.

Quant à l'attribution éventuelle d'un budget indépendant à la commission technique, il sera discuté au sein du nouveau comité de son utilité.

L'augmentation du prix des licences par la FFPJP à compter de l'année 2021, a été votée lors du Congrès national de Troyes en 2019. A noter que cette augmentation ne sera pas répercutée auprès des licenciés ni par le CD 88, ni par la Ligue Grand EST ;

Subvention des formations des éducateurs. Le nouveau comité reverra ce point.

Aucun texte n'impose aux clubs de payer les amendes imposées par la commission de discipline à la place des joueurs. Une suspension commence à réception du courrier faisant part à l'intéressé de la sanction (environ 8 jours) Le joueur doit rendre sa licence à réception. La liste des joueurs vosgiens suspendus sera transmise aux présidents de clubs pour éviter des problèmes lors de concours non officiels.

M. ABDELFAZI a déjà répondu sur les dépenses pour investissement dans son rapport pour le CDF 2020.

Autres questions :

En cas de non possibilité d'organiser les championnats de Ligue, on ignore à ce jour, comment seront réparties les places pour la participation aux championnats de France.

Rappel par M. PAPELIER sur l'attribution de cartes de membre par certains clubs pour utiliser les installations de boulodrome notamment. Pour bénéficier de l'assurance du club, les personnes concernées doivent être licenciées à la FFPJP.

M. FERRAND souhaite que les partenaires officiels de la FFPJP soient sollicités par les clubs. Ils sont sponsors de notre fédération. Ceux-ci accordent d'ailleurs des avantages encore méconnus pour nos clubs et nos licenciés.

Résultat du scrutin : Retour des personnes en charge du scrutin dans la salle et annonce des résultats.

Sont élus par ordre de voix : Mmes Evelyne TREIBER, Sylvie PETITNICOLAS, Mireille DEPAOLI, Sylvie MERY, Linda LARUE, Ingrid BELLAMY,

Mrs Joël BLAISE, Allan ABDELFI, Dr Gonzague RETOURNAY, Daniel BENOIT, Yannick MERY, Lucien BERTRAND, Yvon PAPELIER, Daniel DOLTER, Pascal BALLAND, Marcel MIGUEL, Philippe PAULUS, Philippe ALLIBERT, Bernard BICHOTTE, Alain BOST, Jean-Marie DANIEL.

Le nouveau comité se retire et procède à l'élection du seul candidat, soit M. Allan ABEDLFADI qui est élu à l'unanimité. L'Assemblée après vote à bulletin secret approuve cette élection (2 contre, 1 blanc)

Remerciements de M. Allan ABDELFI suite à son élection.

M. Joël BLAISE conclut la séance « Bonnes fêtes de fin d'année à tous en espérant que le virus disparaisse rapidement »

FIN de l'AG

Compte-rendu rédigé par Mme Mireille DEPAOLI Secrétaire Adjointe

Le Président

Blaise Joel



Le secrétaire

Claudiel François